

vieille chronique, tirée de l'église de Carcassonne, dont l'auteur semble regarder Hugues Capet comme usurpateur : « Louis V étant mort, dit-il, Hugues Capet, qui auparavant avait été duc, s'empara du gouvernement et régna en France pendant dix ans. Après sa mort, Robert, son fils, régna et fit mettre en prison Charles et son fils, qui étaient de la race de nos rois. » (Voyez le texte latin de cette pièce dans le tome I, pr., p. 20.)

Pour comprendre la dernière phrase, il faut se rappeler que Hugues Capet avait fait sacrer roi à Orléans (qui était le centre de sa domination), le 1^{er} janvier 988, son fils Robert, alors âgé de seize ans, pour parer autant que possible aux éventualités de la guerre qu'il faisait à Charles. Une chose digne de remarque, c'est que plusieurs chartes rédigées du temps de ce prince ne font partir son règne que de l'emprisonnement de Charles (991), comme si on eût reconnu les droits de ce dernier jusque-là.

« Le royaume appartenait de droit à Charles, dit l'*Art de vérifier les dates*, mais comme ce prince s'était rendu odieux aux Français par sa conduite, et spécialement par son traité avec Othon II, roi de Germanie (l'empereur), les seigneurs, le regardant comme un transfuge et un déserteur de l'Etat, l'exclurent de la succession, et déférèrent la couronne à Hugues Capet, duc de France et le prince le plus puissant du royaume. Le sceptre avait déjà été deux fois dans la maison du comte de Paris. Eudes et Robert, l'un et l'autre fils de Robert-le-Fort, comte d'Anjou, l'avaient porté sans pouvoir alors le transmettre à leurs descendants. Hugues Capet, chef de la troisième race de nos rois, fit entrer pour la troisième fois la couronne dans cette illustre famille, qui la possède depuis près de huit cents ans, et qui semble, dans les desseins de Dieu, destinée non-seulement à remplir le trône de France *jusque dans les siècles les plus reculés*, mais encore à donner des monarques aux autres nations de l'Europe. »

Qu'avaient donc à reprocher à Charles (si tant est qu'ils lui reprochassent quelque chose), les *bons Français* qui l'avaient laissé dépouiller par son frère Lothaire? Ils ne pouvaient lui reprocher, il me semble, que d'être trop faible pour pouvoir lutter contre le comte de Paris, dont trois aïeux avaient déjà envahi le trône des